



COMMUNIQUE DE PRESSE

POUR UNE NOUVELLE SOCIETE...

La CFR milite depuis sa création pour l'émergence d'une nouvelle Société dans laquelle les Retraités et Personnes Agées auraient la plénitude de leur citoyenneté.

Notre pays souffre en ce domaine d'un lourd déficit démocratique. Il convient donc d'y remédier sans délai.

La CFR s'étonne que les rapports récents de Messieurs Chertier, Hadas-Lebel et Sterdyniak concernant la société civile, ne prennent pas en compte cette composante essentielle constituée par les Retraités et les Personnes Agées.

La CFR estime que la représentativité ne se décrète pas arbitrairement ; elle doit être reconnue sans a priori ni monopole.

Fait, le 12 juin 2006

N° 79